



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

147^e Assemblée de l'UIP

Luanda (Angola)
23-27 octobre 2023



Débat paritaire

Je prends soin de faire ma part : les hommes parlementaires assument des responsabilités égales en matière de tâches au sein du foyer

Mercredi 25 octobre 2023, 9 h 00-10 h 30
Sala Nobre, rez-de-chaussée

Le principe du débat paritaire est de promouvoir le dialogue entre hommes et femmes au sein de l'UIP et de les inciter à débattre ensemble de questions d'intérêt commun. Dans un souci d'équilibre paritaire du débat, le groupe des intervenants sera composé d'un nombre égal d'hommes et de femmes, et l'ordre dans lequel les participants seront invités à intervenir dans la salle tiendra également compte de cette exigence. Le nombre d'hommes et de femmes s'exprimant au cours des débats étant équivalent, les avis et l'expérience – différents mais complémentaires – des parlementaires des deux sexes apparaîtront ainsi clairement. Les délégations sont donc invitées à être représentées à ce débat par des participants des deux sexes.

Note d'orientation

Il y a un an, les Parlements membres de l'UIP ont adopté la **Déclaration de Kigali** intitulée [Égalité des sexes et parlements sensibles au genre : moteurs du changement pour un monde plus résilient et pacifique](#), qui constitue une étape importante dans les progrès accomplis sur la voie de l'égalité des sexes et de l'intégration de la dimension de genre dans les parlements.

Cette déclaration encourage les parlements et les parlementaires à relever de nombreux défis, dont l'un des principaux consiste à promouvoir l'égalité des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes. Les parlementaires s'y sont donc engagés à **"donner l'exemple dans nos sociétés en exerçant la moitié des tâches au sein du foyer, et ce indépendamment de notre sexe."**

Cet engagement est sans précédent et peut induire un changement radical. En raison des normes sociales sexistes qui font du travail domestique non rémunéré l'apanage des femmes, les femmes du monde entier consacrent actuellement quatre fois plus de temps que les hommes aux tâches domestiques non rémunérées¹. En outre, la façon dont la société, les décideurs et les institutions abordent les questions relatives aux responsabilités familiales est déterminante pour la réalisation de l'égalité des sexes : les capacités et les choix des hommes et des femmes peuvent être renforcés ou, au contraire, les femmes et les hommes peuvent se voir confinés dans les rôles qui leur sont traditionnellement associés, en lien avec les tâches au sein du foyer et la maternité pour les premières et avec la masculinité pour les seconds.

L'édition 2023 du rapport sur la situation des pères dans le monde (*State of the World's Fathers 2023*)² relève toutefois que la majorité des pères et des mères ont recours à des termes positifs pour définir le travail domestique, tels que l'amour, l'aide, la protection, l'attention et la responsabilité. Le rapport indique également que les hommes ayant répondu à l'enquête menée dans 17 pays ont déclaré participer davantage à ces tâches qu'auparavant.

¹ Au niveau mondial, le temps moyen consacré aux travaux domestiques non rémunérés est de 277 minutes pour les femmes (soit 4 heures et 37 minutes ou 19,7 % d'une journée de 24 heures), contre 111 minutes pour les hommes (soit 1 heure et 51 minutes ou 7,7 % d'une journée de 24 heures) (Organisation internationale du Travail, 2019).

² www.equimundo.org/resources/state-of-the-worlds-fathers-2023.

En outre, plus de la moitié des pères et des mères ont indiqué que le soutien politique aux programmes de congé parental était important pour eux. Les chiffres varient de 57 % pour les pères et 66 % pour les mères en Inde, à 92 % pour les pères et 94 % pour les mères au Rwanda. Pour faire avancer l'égalité des responsabilités familiales, des changements devront se produire non seulement au niveau individuel, mais aussi au niveau politique.

Dans tous les pays, une proportion significative de femmes et d'hommes ont déclaré avoir pris des mesures en vue de l'amélioration des politiques relatives aux tâches domestiques : 74 % de femmes et d'hommes ont abordé cette question avec leurs amis et leur famille, 39 % de femmes et 36 % d'hommes ont signé ou diffusé une pétition en ligne, et 27 % de femmes et 33 % d'hommes ont participé à un événement en personne pour soutenir la cause. Enfin, 20 % de femmes et 25 % d'hommes ont dit avoir approché des dirigeants locaux ou avoir parlé de cette question avec eux.

Ces résultats suggèrent qu'il existe une opportunité inexploitée de mobiliser les hommes aux côtés des femmes pour exiger les politiques relatives aux tâches domestiques dont tous les ménages ont besoin.

En incarnant le changement, les parlementaires peuvent servir de modèles et montrer la voie. Les hommes parlementaires qui assument pleinement leur rôle de père et de responsable familial jouent un rôle particulièrement important : bien qu'ils soient encore peu nombreux, ils s'opposent sainement à l'image ancienne et déconnectée de l'homme politique froid et distant. Et surtout, ces modèles masculins contribuent à la valorisation, par d'autres hommes et par la société dans son ensemble, des responsabilités familiales et des activités domestiques non rémunérées, qui sont indispensables au bien-être des enfants et des hommes eux-mêmes ainsi qu'à l'édification de sociétés saines, égalitaires, justes et non violentes³.

De plus, les parlementaires peuvent inciter et contribuer à la mise en œuvre de politiques visant à répartir équitablement les tâches domestiques et à encourager les hommes à s'investir pleinement dans ce domaine. Ces politiques peuvent porter notamment sur le congé parental pour toutes les mères et tous les pères, les établissements de garde d'enfants pour tous les parents qui travaillent, la redistribution du travail domestique rémunéré et non rémunéré entre les hommes et les femmes, la valorisation de l'implication du père dans la période prénatale jusqu'à la naissance et pendant l'enfance, et la promotion de la participation des garçons et des jeunes hommes aux tâches exercées au sein du foyer.

Les parlementaires, hommes et femmes, ne peuvent agir seuls ; ils ont besoin que les parlements, en tant qu'institutions, les aident à ouvrir la voie pour créer le cadre nécessaire à une évolution en matière d'égalité des responsabilités familiales. C'est pourquoi, parmi les 10 mesures définies dans la Déclaration de Kigali pour renforcer la dimension de genre dans les parlements au cours des 10 prochaines années, les Parlements membres de l'UIP se sont engagés à **"devenir des parlements soucieux du bien-être des parlementaires et des membres du personnel parlementaire, hommes et femmes, en s'efforçant de répondre pleinement à leurs besoins dans l'exercice de leurs fonctions."**

Ce débat paritaire se concentrera sur la mise en œuvre de ces deux engagements forts de la Déclaration de Kigali. Il offrira aux participants l'opportunité de :

- définir les responsabilités familiales ;
- étudier les politiques et initiatives en faveur de l'égalité des responsabilités familiales ;
- élaborer des messages clés et un plan d'action pour promouvoir une répartition équitable des tâches au sein du foyer.

³ Equimundo, Égalité des responsabilités familiales, www.equimundo.org/our-work-equity-of-care.

Equimundo: Centre for Masculinities soutiendra la séance en collaboration avec l'UIP. Equimundo coordonne la campagne mondiale de soutien à la paternité *MenCare Global Fatherhood* et produit tous les deux ans un rapport sur la situation des pères dans le monde (*State of the World's Fathers*). L'organisation coordonne également l'initiative *MenCare 50/50 Commitment*, qui définit des mesures clés pour inciter les hommes à contribuer à l'égalité des responsabilités familiales.

Déroulement de la séance

Le débat paritaire favorisera l'acquisition de connaissances sur l'égalité des responsabilités familiales, le partage de conseils et de techniques pour promouvoir une répartition équitable des tâches au sein du foyer, ainsi qu'un dialogue sur les bonnes pratiques en matière d'élaboration des politiques. Il sera enrichi par des contributions d'experts sur l'égalité des responsabilités familiales et comprendra des exercices pratiques de sensibilisation à cette question.

Programme

Allocutions liminaires

1^{re} partie : L'égalité des responsabilités familiales en pratique : exercice interactif

2^e partie : Politiques et initiatives parlementaires en faveur de l'égalité des responsabilités familiales : présentation et échange de bonnes pratiques

3^e partie : Promouvoir une répartition équitable des tâches au sein du foyer : techniques, conseils et plans d'action